

---

---

**AVIS AUX PORTEURS DE PARTS DES FONDS**  
**INITIATIVE DYNAMIQUE (C-FR0000436610/D-FR0000429128), INITIATIVE EQUILIBRE (FR0000429136)**  
**et DIRECT INTEGRAL (FR0010671511)**  
**FONDS COMMUNS DE PLACEMENT DE DROIT FRANÇAIS**

---

---

Paris – La Défense, le 27 décembre 2022

***Madame, Monsieur, Chers Clients,***

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à notre gestion et sommes heureux de vous compter parmi les porteurs de parts des OPC de droit français cités en en - tête (ci-après les « Fonds »).

**Le règlement PRIIPS (Packaged Retail and Insurance-based Investment Products)** a imposé l'établissement d'un Document d'Informations Clés (« DIC » ou « KID » pour Key Information Document en anglais) de manière à uniformiser l'information précontractuelle des produits financiers packagés à destination d'une clientèle de détail.

**Le règlement PRIIPS est entré en vigueur en janvier 2018 pour tous les produits financiers à l'exception des fonds d'investissement pour lesquels la date d'entrée en vigueur a été différée au 1<sup>er</sup> janvier 2023. En conséquence, les Documents d'Information Clés pour l'Investisseur des Fonds (aussi appelés UCITS KIID) seront remplacés par un Document d'Information Clés PRIIPS (ou PRIIPS KID) pour l'ensemble de nos Fonds relevant de la Directive européenne 2009/65/CE (Fonds UCITS) et de nos Fonds d'Investissement Alternatifs (FIA) ouverts destinés à une clientèle de détail.**

Le PRIIPS KID est un document synthétique sur le modèle du KIID UCITS dans lequel sont présentées de manière homogène pour tous les produits financiers la nature juridique du produit, son objectif de gestion, sa stratégie d'investissement, son niveau de risque, ses coûts et charges et des scénarii de performance selon 3 types : pessimiste, modéré et optimiste.

**Il est précisé que cette évolution réglementaire majeure ne constitue pas une mutation et ne requièrent ni un agrément AMF ni une action spécifique de votre part.**

Les PRIIPS KID et les prospectus de vos Fonds seront progressivement mis en ligne, **à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023**, à l'adresse de notre site internet.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'ensemble de la documentation réglementaire sera disponible sur simple demande auprès de :

**AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS**  
Tour Majunga – La Défense 9 –  
6 place de la Pyramide  
92908 PARIS – La Défense Cedex

et publié sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://funds.axa-im.com/> à compter de sa date de prise d'effet.

Nous vous invitons à prendre contact avec votre correspondant habituel pour vous donner toutes les informations complémentaires que vous pourriez souhaiter.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Clients, l'expression de nos sincères salutations.

**La Société de Gestion.**